Nations Unies S/PV.5792



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5792e séance

Jeudi 6 décembre 2007, à 10 h 40
New York

Président :	M. Spatafora	(Italie)
Membres :	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Verbeke
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Congo	M. Okio
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. de Rivière
	Ghana	M. Christian
	Indonésie	M. Natalegawa
	Panama	M. Suescum
	Pérou	M. Voto-Bernales
	Qatar	M. T. Al-Ansari
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Pierce
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

Exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

07-62909 (F)



La séance est ouverte à 10 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, l'Ambassadeur John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Holmes à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de l'Ambassadeur John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à qui je donne maintenant la parole.

M. Holmes (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil des conclusions de ma visite en Éthiopie, au Soudan et en Somalie du 26 novembre au 4 décembre.

En Éthiopie, mon objectif était d'évaluer la situation humanitaire dans la région de Somali et de m'entretenir avec le Gouvernement au sujet des inquiétudes largement répandues concernant le risque d'une grave crise humanitaire dans cette région. La région de Somali, l'une des plus pauvres d'Éthiopie, est depuis longtemps gravement touchée par le conflit entre les forces gouvernementales et le Front national de libération de l'Ogaden. L'intensification du conflit en 2007 a suscité des craintes que l'insécurité alimentaire déjà chronique pourrait céder la place à des conditions de véritable famine pour une partie importante de la population de 4,5 millions d'habitants.

Une équipe d'évaluation des Nations Unies, qui a visité la région début septembre, a relevé des motifs d'inquiétude précis. Premièrement, les opérations militaires, et notamment les inquiétudes du Gouvernement relatives à la contrebande d'armes en provenance de la Somalie, ont gravement limité les déplacements commerciaux à travers la frontière avec la Somalie. Il s'agit d'un itinéraire commercial historique permettant la subsistance de 1,4 million de personnes, essentiellement des bergers, dont les revenus pour acheter de la nourriture de l'autre côté de la frontière dépendent de l'exportation de bétail.

Deuxièmement, l'insécurité a aussi eu un effet direct sur l'acheminement de l'aide alimentaire, nécessaire ces dernières années pour soutenir les éléments les plus vulnérables de la population. On estime par exemple qu'à l'heure actuelle, 950 000 personnes ont besoin de 53 000 tonnes de nourriture pour les trois prochains mois, alors que l'envoi des 9 000 premières tonnes vers les capitales de district vient seulement de s'achever. La récente mauvaise saison des pluies et la situation sanitaire et nutritionnelle inquiétante ajoutent à ces craintes.

Enfin, l'accès humanitaire aux zones militaires, déjà drastiquement restreint, s'est encore détérioré en juillet lorsque le Gouvernement a expulsé le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et Médecins Sans Frontières-Hollande de la région.

Le Gouvernement n'a pas forcément accepté les preuves présentées dans le rapport de l'ONU, mais il a néanmoins consenti à mettre en œuvre ses recommandations, en particulier s'agissant des échanges commerciaux et de l'aide alimentaire. Après de nouvelles négociations, il a désormais autorisé l'ONU a établir des bureaux en deux points des zones militaires, à savoir Kebri Dahar et Degahabur. Dix-huit organisations non gouvernementales (ONG) se sont enfin vues accorder la permission de travailler dans la zone militaire afin d'y fournir l'aide humanitaire si nécessaire.

Dans ce contexte, je me suis rendu à Jijiga, capitale régionale, et à Kebri Dahar. Je me suis entretenu avec les autorités locales, ainsi qu'avec le personnel humanitaire de l'ONU et des ONG. J'ai assisté brièvement à une distribution de nourriture à Kebri Dahar, qui pourrait avoir été spécialement mise en scène pour ma visite. J'ai aussi pu voir le marché local, où des vivres étaient en vente, mais à des prix qui semblaient bien supérieurs aux années précédentes,

même si les prix des produits alimentaires ont sensiblement augmenté dans l'ensemble de l'Éthiopie au cours des derniers mois.

À Addis-Abeba, j'ai recueilli les vues des membres du Gouvernement, à commencer par le Premier Ministre Meles Zenawi, sur la situation et les façons d'améliorer l'intervention humanitaire. Nous avons également discuté des violations des droits de l'homme dont il a été fait état.

Pour le Gouvernement, en somme, les constats de problèmes humanitaires majeurs sont très exagérés, il n'y a aucune restriction aux échanges commerciaux et il ne devrait pas être difficile de faire parvenir l'aide alimentaire à la population, y compris dans les zones isolées. Nous avons dû accepter nos divergences sur l'analyse de la crise, même si nous essaierons de réconcilier nos données respectives. Mais le Premier Ministre a confirmé, et c'est heureux, que le Gouvernement agirait comme si nos prédictions les plus sombres étaient justifiées. Il m'a assuré que toutes les mesures nécessaires seraient prises pour éviter une famine.

Sur cette base, je l'ai exhorté, ainsi que le Vice-Premier Ministre, à permettre un accès humanitaire total à la région, à accélérer les activités de secours, à autoriser davantage d'ONG à opérer au sein de la zone militaire, à laisser les camions du Programme alimentaire mondial (PAM) pénétrer au moins dans les zones les plus sûres, sans escorte militaire, à permettre aux responsables gouvernementaux de reprendre leur travail normalement, en particulier dans le domaine de la santé, et à créer une instance de coordination régulière de haut niveau entre le Gouvernement et la communauté humanitaire.

Nous ne sommes pas encore tombés d'accord sur toutes ces demandes, mais je pense que nous avons fait certains progrès, notamment en termes d'accès et de présence sur le terrain. Quoi qu'il en soit, il reste encore énormément à accomplir.

Ma propre évaluation initiale de la crise, sur la base de ma visite et des contacts que j'ai pu avoir, consiste à dire que, si nous ne nous trouvons peut-être pas encore face à une catastrophe humanitaire, tout porte à croire qu'une telle catastrophe pourrait se produire dans les prochains mois si nous ne faisons pas tout notre possible pour l'éviter. Je dois toutefois préciser qu'aucun étranger n'a pu, jusqu'à présent, se rendre dans nombre de zones rurales isolées, où le conflit est le plus dur. Il se pourrait bien que la situation y soit encore plus grave.

Nous avons également tous lu et entendu des rapports inquiétants sur la situation des droits de l'homme. Le rapport de l'ONU recommande au Gouvernement de permettre qu'une enquête indépendante soit menée sur les cas signalés de violation. J'ai entendu, indirectement, d'autres rapports tout aussi alarmants lorsque je me trouvais dans la région. J'en ai parlé au Gouvernement, en l'invitant vivement à autoriser une enquête et un suivi indépendants. Il a contesté les rapports mais indiqué qu'il y répondrait néanmoins. Je saisis cette occasion pour demander à nouveau que des experts extérieurs indépendants participent également à toute enquête locale. Autrement, il est impossible de lever les soupçons sur les agissements terribles dont sont accusées toutes les parties.

En somme, l'engagement du Gouvernement éthiopien, au plus haut niveau, à faire tout le nécessaire pour éviter une famine me donne un certain espoir. Cependant, je répète que si toutes les mesures dont j'ai parlé ne sont pas prises, un désastre pourrait prendre forme à une vitesse effrayante. Pour ma part, je continuerai de suivre la situation de très près et suis disposé à allouer davantage de moyens, si nécessaire, par exemple en ayant recours au Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires.

À plus long terme, un retour de la paix et de la stabilité dans la région serait évidemment la meilleure garantie contre une catastrophe. J'espère qu'une sorte de dialogue politique inclusif pourra bientôt démarrer de nouveau à cet effet. En attendant, j'encourage la communauté internationale, au premier rang de laquelle les membres du Conseil de sécurité, à suivre la situation et à encourager des progrès politiques, à la lumière des incidences possibles sur la paix et la sécurité dans une région qui s'avère de plus en plus explosive.

J'en viens maintenant au Soudan. Mon objectif était d'examiner la mise en œuvre du Communiqué commun du Gouvernement soudanais et de l'ONU sur la facilitation des activités humanitaires au Darfour, signé juste après ma première visite en mars, et d'évaluer la situation humanitaire sur le terrain. Actuellement, quelque 13 300 travailleurs humanitaires portent secours aux 4,2 millions d'individus touchés par le conflit, dont presque 2,4 millions de personnes déplacées. Mais la situation se dégrade progressivement et l'opération reste fragile à bien des

égards. Mes inquiétudes les plus graves concernent les restrictions à l'accès, la violence touchant les civils et les agents des services d'assistance et le respect des principes humanitaires par toutes les parties au conflit.

Le Communiqué commun a permis de réduire certains des obstacles bureaucratiques rencontrés par les organismes de secours. Si ces avancées sont à saluer, il reste néanmoins des problèmes de taille. La mise en œuvre de certaines des procédures rapides, comme la question des visas d'entrée initiale, les visas de sortie pour les membres des ONG et le dédouanement du matériel, est confrontée à des difficultés constantes. Néanmoins, je me réjouis des garanties claires qui m'ont été données quant au renouvellement des procédures rapides lorsqu'elles arriveront à échéance le 31 janvier 2008. Lors de mes réunions avec les représentants gouvernementaux, j'ai également souligné l'importance de renforcer la confiance entre le Gouvernement et la communauté humanitaire et d'assurer la mise en œuvre intégrale du Communiqué commun, dans l'esprit comme dans la lettre.

Les heurts entre signataires et non-signataires de l'Accord de paix pour le Darfour, les bombardements aériens, les affrontements interethniques et entre milices, le banditisme et l'anarchie générale continuent d'avoir un impact majeur sur la population du Darfour. Cette année, près de 280 000 civils supplémentaires ont été contraints de fuir la violence, beaucoup pour la seconde ou la troisième fois, vers des camps déjà surpeuplés de personnes déplacées, ou de trouver refuge dans la jungle. Les conséquences sont importantes et incluent une aggravation de la malnutrition dans plusieurs régions du Darfour.

Il y a d'autres conséquences sinistres. À Adilla, zone située dans l'est du Darfour-Sud, pas loin d'Haskanita au Darfour-Nord, où les combats ont débuté en août, une clinique a signalé 183 cas d'infections sexuellement transmissibles en septembre, dont 40 chez des enfants de moins de cinq ans. Certains des survivants se trouvaient dans le camp que j'ai visité près d'Ed Daein, au Darfour-Sud, mais des gardes lourdement armés m'ont empêché de leur parler en privé.

La poursuite des hostilités et le caractère imprévisible de la situation sécuritaire sont les principaux obstacles à l'accès humanitaire. Cela dit, on a également raison de s'inquiéter du refus opposé par les autorités nationales aux demandes d'accès à certaines zones, par exemple Andilla et le Djebel Marra, où des dizaines de milliers de civils sont gravement dans le besoin. Il arrive que l'accès à certains camps de personnes déplacées près de Nyala, au Darfour-Sud, soit également limité.

Pendant ce temps, les attaques contre le personnel humanitaire se poursuivent, atteignant des niveaux sans précédent. Depuis le début de l'année, 128 véhicules humanitaires ont été attaqués, 118 membres du personnel ont été temporairement enlevés, plus de 59 travailleurs humanitaires ont été victimes d'agressions physiques ou sexuelles et 74 convois ont été pillés après être tombés dans des embuscades. Par ailleurs – et cela est tragique – 12 agents des services de secours ont été tués. Autrement dit, ceux qui sont simplement venus aider continuent d'être attaqués, dans une impunité presque totale.

Les auteurs de ces attaques sont souvent difficiles à identifier avec certitude. Ils semblent toutefois venir principalement de groupes rebelles et de la faction Minni Minawi de l'Armée de libération du Soudan (ALS). Les vols avec violence et les intrusions dans les camps sont également un phénomène qui va croissant à l'intérieur et autour des grandes villes telles que Nyala et El Fasher, où le Gouvernement contrôle clairement la situation. Dans ce contexte, je me suis réjoui de l'engagement pris par un haut fonctionnaire d'intensifier les patrouilles dans ces zones.

Durant ma visite, les responsables gouvernementaux ont laissé entendre à maintes reprises que certains agents humanitaires au Darfour participaient à des activités inappropriées. Il importe de souligner, comme je l'ai fait, que la supervision et la défense ouverte des droits des civils, ainsi que le respect du droit humanitaire et de ses principes, sont à la base de l'action humanitaire et reflètent les préoccupations de ce Conseil. Pendant ma visite, j'ai lancé un appel au Gouvernement pour qu'il utilise le Comité de haut niveau en tant qu'instance de débat pour traiter de toute préoccupation, plutôt que de prendre des mesures unilatérales telles que l'expulsion récente du chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) au Darfour-Sud, que nous avons fermement contestée. Les travailleurs humanitaires sont sur place pour aider le peuple du Soudan et pour aider le Gouvernement soudanais à s'acquitter de sa responsabilité de protéger ses citoyens, et pour aucune autre raison.

Le retour ou la réinstallation des personnes déplacées constituent à l'évidence une question très

délicate. Comme les personnes déplacées elles-mêmes, l'ONU et les ONG qui travaillent au Darfour attendent avec impatience le moment où la paix sera devenue une réalité, où chacun pourra revenir dans sa région d'origine en toute sûreté et dignité, ou choisir de s'installer ailleurs. Conformément aux principes et accords internationaux conclus entre l'ONU et le Gouvernement soudanais, le rapatriement ou la réinstallation doivent être librement consentis – sans pression ni coercition – et ne peuvent avoir lieu qu'après consultation avec les personnes déplacées elles-mêmes et la communauté humanitaire. Dans plusieurs régions, comme à Marla et à Yassin au Darfour-Sud, et près de Kutum au Darfour-Nord, certains rapatriements librement consentis ont eu lieu avec l'appui de la communauté humanitaire. Cependant, selon moi et selon la plupart des observateurs extérieurs, les conditions nécessaires à un retour à grande échelle dans tout le Darfour ne sont encore pas réunies, et encourager un retour sans aucune sécurité mettrait en danger la vie de ceux qui n'ont déjà que trop souffert. L'ONU est cependant disposée à travailler sur la question du retour avec le Gouvernement et les personnes déplacées lorsque les conditions s'y prêteront.

Un autre problème majeur actuellement dans certains des camps les plus instables, comme à Kalma, près de Nyala, est la présence d'armes, qui met en danger la sûreté de toutes les parties intéressées. J'appelle toutes les parties à respecter le caractère civil des camps. Nous nous félicitons des débats constructifs qui ont eu lieu récemment entre le Gouvernement du Darfour-Sud et la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) sur la façon de s'attaquer aux problèmes du camp de Kalma, et qui montrent la voie à suivre.

La réalité est que le besoin d'aide humanitaire ne cesse de croître au Darfour. Dans le cadre du Programme de travail 2008 pour le Soudan, un montant de 825 millions de dollars sera demandé aux donateurs pour les besoins humanitaires et pour certaines activités immédiates de relèvement au Darfour. Dans ce contexte, je voudrais répéter combien j'aimerais que le moratoire sur les restrictions et les procédures rapides soit prorogé rapidement et officiellement, car cela donnerait à tous les partenaires du Programme de travail, en particulier les ONG, la certitude nécessaire pour planifier d'avance pour 2008.

J'ai présenté en détail ces défis pour souligner qu'en dépit de son envergure et de son succès relatif pour ce qui est d'aider des millions de personnes et de sauver des centaines de milliers de vies, l'opération humanitaire au Darfour est de plus en plus fragile. Le moral du personnel humanitaire est bas – plus bas que lorsque je me suis rendu sur place en mars – en raison des multiples pressions que j'ai mentionnées. Le contexte politique change constamment à mesure que les groupes rebelles essayent de se placer avantageusement et que certains groupes arabes trouvent de nouvelles façons de faire étalage de leur force. Le Gouvernement soudanais, et tous les groupes armés, ont la responsabilité particulière de faire en sorte que l'opération humanitaire ne se détériore pas.

L'élément essentiel nécessaire, comme nous le savons, est de parvenir à un accord de paix inclusif aussi rapidement que possible, renforcé par une force de maintien de la paix capable de superviser la paix et d'assurer la protection des civils. Mais, s'il faut se concentrer sur les volets de la justice, de la politique et du maintien de la paix, l'opération humanitaire elle-même risquerait réellement d'être bientôt en péril. Cette opération exige d'être suivie de près par toutes les parties concernées, et en premier lieu par le Conseil.

Finalement, je n'ai parlé aujourd'hui que du Darfour. Je ne me suis pas rendu à Juba dans le Sud pendant cette mission. Mais des opérations humanitaires importantes se poursuivent dans le Sud, et je profite de cette occasion pour souligner aussi fermement que possible l'importance fondamentale de la relation Nord-Sud, notamment pour le Darfour.

La dernière étape de ma mission a été une brève visite en Somalie, pour la deuxième fois cette année. Je me suis rendu dans la région où se sont réfugiés un grand nombre de ceux qui ont fui la capitale. L'ONU estime que plus de la moitié des habitants de la ville a fui, ce qui représente 600 000 personnes au total. Environ 230 000 d'entre eux vivent désormais sur les 15 kilomètres de route entre Mogadiscio et la petite ville d'Afgooye, et ils constituent probablement le groupe le plus important de personnes déplacées dans le monde aujourd'hui.

J'ai parcouru presque toute cette route et j'ai pu voir l'étendue des plus de 70 camps de personnes déplacées. Certains ont pris une immense extension au cours du mois dernier. D'autres disposent déjà de panneaux qui signalent le nom de l'installation et même le numéro de téléphone, comme s'ils étaient là pour longtemps. Toutes les personnes à qui j'ai parlé dans les camps avaient fui la violence et l'intimidation,

qui ont rendu si invivable Mogadiscio. Certains m'ont parlé de tireurs qui semaient la panique dans les rues. D'autres sont partis sans rien et n'avaient que leurs vêtements sur le dos.

Je me suis rendu dans l'installation récente de personnes déplacées nommée Gutale, qui accueille environ 600 familles. Les abris y sont rudimentaires, faits de branches et de tissus, et la détresse de la population y était manifeste. Néanmoins, une intervention active de secours est aujourd'hui visible. L'eau potable est acheminée par camions; des bâches en plastique sont distribuées et assurent un abri; la construction de latrines et de blocs sanitaires, fort nécessaires, est en cours. Une campagne de vaccination de cinq jours pour tous les enfants de la région était déjà bien avancée lorsque j'étais sur place, et le Programme alimentaire mondial avait récemment distribué de la nourriture à 180 000 personnes.

Je me suis également rendu dans le camp le plus important, appelé Docteur Hawa Abdi, du nom du médecin qui a dirigé un dispensaire ici ces 16 dernières années, groupant 4 000 familles soit quelque 25 000 personnes. Le Docteur Hawa Abdi dirige un centre de soins, qui abrite également un centre d'alimentation thérapeutique dirigé par Médecins sans frontières-Suisse. Les 60 lits réservés aux enfants souffrant de malnutrition étaient tous occupés, ce qui reflète le niveau alarmant de malnutrition. Le Docteur Abdi est un exemple admirable de dévouement de certains citoyens somaliens, qui s'appliquent à soulager la souffrance de leur propre peuple.

Pratiquement toutes ces activités de secours sont mises en œuvre par l'intermédiaire de partenaires locaux ou du personnel national d'ONG internationales et des institutions des Nations Unies. À quelques très rares exceptions près, le personnel humanitaire international ne se sent pas en mesure de travailler dans la région en raison des problèmes de sécurité, notamment l'extorsion et la violence aux points de contrôle et aux barrages routiers. Notre convoi a bénéficié d'accords solides en matière de sécurité. Des éléments armés étaient néanmoins clairement visibles le long de la route. Le climat de méfiance qui prévaut entre les autorités et les organisations internationales, ainsi que les incidents et les difficultés administratives qui en ont découlé, n'ont pas arrangé la situation.

Je voudrais donc rendre un chaleureux hommage à tout le personnel humanitaire qui travaille dans un environnement aussi hostile, en particulier aux membres du personnel recruté sur le plan national qui ont souvent eux-mêmes été déplacés de Mogadiscio avec leur famille.

Alors qu'un effort notable de secours est probablement en cours dans la région où je me suis rendu, d'énormes défis restent à relever. Je suis particulièrement préoccupé par la gravité de la situation de centaines de milliers d'autres personnes déplacées de Mogadiscio, qui sont éparpillées dans des zones inaccessibles dans le sud et le centre de la Somalie. Je suis plus préoccupé encore par ceux qui sont restés à Mogadiscio. Un programme du Programme alimentaire mondial qui servira jusqu'à 50 000 repas par jour aux plus vulnérables vient de démarrer. Cependant, ces efforts sont loin de couvrir les besoins — en particulier si la violence et les déplacements se poursuivent au même rythme.

À Baidoa, j'ai rencontré le Premier Ministre nouvellement nommé, Nur Hassan Hussein, ancien Président de la Société du Croissant-Rouge somalien. M. Hussein était également préoccupé par la gravité de cette crise humanitaire et convenait qu'en ce qui concerne le droit à l'assistance, il ne fallait faire aucune distinction au sein de la population vulnérable. Il a également promis que le Gouvernement apporterait sa pleine assistance. Nous avons parlé de la façon de vaincre la méfiance entre le Gouvernement fédéral de transition et les organisations humanitaires internationales, et de la priorité à donner à la protection des civils, en particulier à Mogadiscio. Il a indiqué clairement que la crise humanitaire, la sécurité et la réconciliation politique étaient ses trois priorités premières. Nous attendons de voir comment ses paroles vont se traduire en actes.

Ce faisant, nous devons intensifier encore nos efforts de secours. Il y a 1,5 million de personnes qui en ont besoin. Je lance donc un appel à la communauté des donateurs, aux institutions et aux ONG internationales pour qu'elles accroissent leur présence et les ressources destinées à la Somalie. En 2007, nous avons demandé 300 millions de dollars pour l'appel en faveur de la Somalie. En 2008, ce chiffre passera à 400 millions au moins.

Mais une réaction humanitaire ferme ne peut pallier l'absence de progrès politique et de sécurité qui font cruellement défaut. Je crains, d'après ce que j'ai entendu, que des choses encore plus horribles se passent en ce moment à Mogadiscio, car la ville s'enfonce dans le cauchemar de la guérilla urbaine et des atrocités

réciproques. Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel que le droit international humanitaire soit respecté. C'est un point sur lequel j'ai fortement insisté auprès des autorités éthiopiennes et somaliennes, mais qui s'applique tout autant à ceux qui les combattent.

La communauté internationale a l'obligation de ne pas abandonner les Somaliens à leur triste sort et d'aider tous les concernés à sortir du piège dans lequel ils se trouvent. Il n'y a pas de solution simple. En tout cas, la solution n'est certainement pas militaire. Les forces de maintien de la paix ont besoin qu'il existe une paix à maintenir, surtout dans ce pays agité. Détourner l'attention au haut niveau n'est pas une option envisageable pour la Somalie, pas plus que pour le Darfour.

Je suis extrêmement préoccupé par la situation humanitaire qui règne dans les trois régions où je me suis rendu. Elles illustrent les problèmes immenses et interdépendants d'ordre politique et sécuritaire auxquels la région est désormais confrontée et auxquels le Conseil doit s'intéresser en priorité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Holmes de son exposé très détaillé.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Holmes de l'exposé qu'il nous a présenté ce matin. Je dois dire que le Secrétaire général adjoint a fait preuve d'un très grand courage en attirant l'attention sur ces régions du monde en proie à d'immenses problèmes. Nous lui en sommes sincèrement reconnaissants.

La région dans laquelle M. Holmes s'est rendu est celle qui, à l'heure actuelle, soulève les plus grandes difficultés pour la communauté internationale. Concernant tout d'abord la Somalie, la situation qui y règne nous préoccupe réellement et suscite souvent l'inquiétude du fait qu'elle ne semble guère s'améliorer. Le Secrétaire général adjoint a indiqué qu'il y avait actuellement 230 000 personnes déplacées, disséminées sur 15 kilomètres le long de la route qui relie Mogadiscio et la ville de Afgooye. Ces personnes sont complètement livrées à elles-mêmes. C'est la raison pour laquelle nous continuons d'espérer que nous reviendrons un jour sur la demande faite au Département des opérations de maintien de la paix d'étudier au plus vite la possibilité de déployer une mission de maintien de la paix en Somalie afin de venir en aide à la population. L'exposé du Secrétaire général adjoint prouve, sans laisser l'ombre d'un doute, que la situation est loin de s'améliorer. La communauté internationale ne peut donc laisser la population somalienne livrée à elle-même.

Comme l'a dit le Secrétaire général adjoint, il est plus que jamais difficile d'acheminer l'aide humanitaire dans les régions inaccessibles et la faiblesse que continue d'afficher le Gouvernement fédéral de transition n'arrange en rien la situation. Nous espérons sincèrement que le Conseil de sécurité réexaminera la situation en Somalie et trouvera une solution plus efficace, en collaboration avec le Secrétaire général.

Nous nous félicitons que le Secrétaire général adjoint se soit une nouvelle fois rendu au Darfour, où, là aussi, la communauté internationale a une tâche particulièrement difficile à remplir. Ma délégation ne cesse de souligner que, tous, les autorités soudanaises, l'Union africaine et l'ONU, nous devons œuvrer de concert pour déployer au plus vite l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Car, tant que la MINUAD ne sera pas présente sur le terrain, les conditions de vie dans les camps ne cesseront de se dégrader jour après jour.

Il importe également de déployer la MINUAD pour protéger le personnel humanitaire. En effet, celui-ci se trouve manifestement aujourd'hui à la merci des rebelles en maraude, qui contrôlent les cargaisons et attaquent ceux-là même qui sont venus aider la population des camps. Nous espérons donc que le déploiement de la MINUAD nous permettra d'être suffisamment forts sur le terrain pour protéger, non seulement la population des camps, mais aussi tous ceux qui contribuent à sa survie.

Une fois encore, nous sommes reconnaissants à M. Holmes d'avoir fait le déplacement jusqu'ici et nous lui savons gré de s'être rendu dans ces régions en détresse, surtout qu'en cette veille de Noël, tout le monde pense aux plus démunis. Nous sommes très sensibles au travail qu'il accomplit.

M. Dolgov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : À notre tour, nous sommes heureux de saluer la présence de M. Holmes à la séance d'aujourd'hui. Nous le remercions de son exposé, comme d'habitude, très instructif, sur les conclusions de son voyage en Éthiopie, au Soudan, en Somalie et au Kenya. Nous voyons bien l'immense travail accompli par le dispositif humanitaire des Nations Unies qu'il dirige. Nous apprécions grandement ce travail. Nous pensons que sa continuation est primordiale pour améliorer la situation humanitaire dans les zones de crise et faire avancer le processus de règlement politique. Nous

partageons l'inquiétude du Secrétariat face à la complexité de la situation humanitaire qui règne dans la région à l'examen.

En ce qui concerne la Somalie, les événements de ces derniers mois ont une nouvelle fois entraîné une augmentation du nombre des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Il ne fait aucun doute que la population civile a pâti et continue de pâtir des tensions et des affrontements armés. Nous sommes préoccupés par le fait que des obstacles de taille continuent d'entraver la fourniture de l'aide humanitaire aux populations en détresse.

Il est selon nous important que les activités humanitaires se poursuivent, avant tout celles menées en Somalie sous l'égide des Nations Unies. Bien sûr, elles sont ralenties par les conditions de sécurité. Mais nous espérons que celles-ci vont s'améliorer. Il importe pour cela que la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) puisse être pleinement déployée. Il va sans dire que les soldats de la paix africains doivent impérativement continuer de recevoir tout l'appui voulu.

Je suis parfaitement d'accord avec l'idée que le Conseil de sécurité doit continuer de suivre de très près l'évolution de la situation en Somalie et d'y soutenir le processus de stabilisation et de normalisation, lequel, malheureusement, se heurte encore à des obstacles de taille.

Nous examinons cette question avec le Secrétariat et le Secrétaire général. Nous pensons recevoir, en temps voulu, d'autres informations du Secrétaire général sur la façon dont l'ONU peut augmenter l'efficacité des efforts qu'elle déploie pour améliorer la situation en Somalie, en intensifiant avant tout ses efforts dans le domaine du maintien de la paix. Bien entendu, nous serons prêts à examiner ces propositions, en tenant compte de l'évolution de la situation sur le terrain en ce qui concerne la sécurité dans les domaines politique et humanitaire.

Malheureusement, la situation humanitaire est très complexe au Soudan, en particulier au Darfour. Bien que les informations reçues indiquent que certains progrès ont été réalisés récemment, la situation générale reste alarmante.

Nous nous félicitons vivement des efforts déployés par les organismes des Nations Unies et d'autres organisations humanitaires au Soudan, qui assurent la fourniture de matériel humanitaire et aident la population civile dans des situations très complexes. Étant donné que nous avons récemment débattu de cette situation au Conseil de sécurité à plusieurs reprises et que nous continuerons à le faire, je ne l'examinerai pas en profondeur. Je me limiterai à réaffirmer que les efforts de maintien de la paix de l'Union africaine (UA) et, nous l'espérons, les futurs efforts conjoints de l'UA et de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) doivent contribuer à améliorer la situation humanitaire. Il s'agit d'un aspect très important du mandat des forces de maintien de la paix, et nous continuerons à faire ce qui est en notre pouvoir avec le Conseil de sécurité pour régler tous les problèmes en suspens qui pourraient empêcher le déploiement complet de la MINUAD. Nous sommes convaincus que, puisque le dialogue avec le Gouvernement soudanais doit se poursuivre, les questions en suspens doivent être réglées très rapidement, de manière que les forces de maintien de la paix des Nations Unies et de l'UA puissent exercer leur autorité aussi rapidement que possible, si possible au début de 2008.

Bien entendu, la situation humanitaire dans chacun des lieux sensibles que M. Holmes a mentionnés, en particulier en Somalie et au Soudan, a ses particularités spécifiques. Mais partout le dénominateur commun, est le fait que l'on ne pourra pas régler la situation si des progrès considérables ne sont pas réalisés en vue d'un règlement politique. Ce règlement pourrait lui-même contribuer à améliorer la situation sécuritaire.

Nous avons examiné à plusieurs reprises tous ces aspects qui sont liés, mais nous persistons à penser qu'ils ne peuvent pas être dissociés. Par conséquent, la communauté internationale et l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, doivent faire des efforts déterminés dans trois domaines : politique, maintien de paix et humanitaire. En même temps, nous ne devons pas oublier de mettre en place des infrastructures et de créer les conditions nécessaires au relèvement et à la relance une fois la paix restaurée dans cette région dévastée.

Nous pensons que, pour faciliter le travail du Conseil, il serait utile que M. Holmes nous soumette régulièrement des évaluations de la situation humanitaire. Je tiens à répéter que l'aspect humanitaire est un élément important de notre travail; c'est un aspect que nous prendrons en compte dans notre travail quotidien.

M. Voto-Bernales (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. John Holmes,

Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, pour les informations qu'il nous a fournies concernant son récent voyage. Je voudrais faire quelques remarques sur l'exposé de M. Holmes.

S'agissant de la Somalie, nous sommes préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire et les attaques contre la population civile, ainsi que les actes d'intimidation et les violations des droits de l'homme commis par les différentes parties. Il est tout aussi alarmant que l'accès à l'aide humanitaire soit plus limité qu'il ne l'a jamais été et que les travailleurs humanitaires soient menacés et harcelés, ce qui empêche l'acheminement de l'aide aux personnes qui en ont le plus besoin. Nous pensons qu'il est important que les institutions fédérales de transition, ainsi que toutes les parties au conflit s'engagent à garantir l'accès aux travailleurs humanitaires et à donner les autorisations de passage, afin que l'aide parvienne à ses destinataires.

Ces détériorations sur le terrain compromettent considérablement les possibilités de parvenir à un règlement de la longue crise que connaît la Somalie. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent examiner d'urgence comment faire face à la crise humanitaire qui sévit en Somalie. Sans sécurité et sans accès à l'aide humanitaire, tous les efforts politiques qui ont été déployés en vue de la réconciliation et de la stabilité dans ce pays peuvent être réduits à néant.

Par ailleurs, nous déplorons la détérioration constante des conditions de sécurité et de la situation humanitaire au Darfour. Actuellement, il est nécessaire d'assurer la protection de la population civile et il est indispensable que toutes ces parties proclament la cessation des hostilités. De même, il convient d'exiger de toutes les parties qu'elles permettent l'accès humanitaire total et sans entrave, afin d'améliorer l'acheminement de l'aide aux populations déplacées.

Le présent rapport nous rappelle les facteurs qui ont une incidence sur l'aggravation persistante de la crise humanitaire au Darfour et illustre les multiples menaces qui pèsent sur les personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont le nombre, en septembre de cette année, s'élevait déjà à 250 000.

L'ampleur et les caractéristiques de la tragédie humanitaire au Darfour interpellent la conscience de la communauté internationale. La prise en compte de millions d'êtres humains qui arrivent à peine à survivre n'admet ni une action graduelle ni des considérations politiques, mais exige la ferme volonté de tous de mobiliser d'urgence toute l'aide nécessaire pour sauver des vies et respecter la dignité humaine des personnes déplacées. Nous nous félicitons du plan de travail pour le Soudan de 2008, qui sera présenté le 11 septembre de l'année prochaine aux donateurs internationaux et sera très important pour les plus démunis du Darfour. Les autorités soudanaises doivent être prêtes à coopérer pleinement avec le système des Nations Unies et la communauté internationale pour promouvoir la stabilité du Darfour.

Nous nous félicitons que M. Holmes ait visité la région de l'Ogaden, en Éthiopie, où la situation humanitaire a pris une tournure préoccupante. Nous avons compris que sa visite lui a permis de se rendre compte des besoins humanitaires les plus pressants et de lancer un appel aux autorités éthiopiennes pour qu'elles mènent une enquête concernant les rapports de violations des droits de l'homme dans cette région.

Enfin, je voudrais remercier M. Holmes pour sa présentation claire et sans détour, qui rend compte de la tragédie et de l'insécurité dont souffrent des milliers de personnes, victimes des crises humanitaires. Je voudrais l'assurer de l'appui indéfectible du Pérou à son travail et aux efforts déterminés que son Bureau déploie pour s'occuper des civils, y compris les personnes déplacées et les réfugiés touchés par ces crises.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise voudrait remercier le Secrétaire général adjoint M. Holmes de son exposé sur plusieurs parties de l'Afrique : l'Éthiopie, la Somalie et le Soudan.

Actuellement, la situation humanitaire qui règne dans certaines parties de l'Afrique suscite la préoccupation de toute la communauté internationale. La Chine est sensible aux problèmes rencontrés par les pays et les populations concernées et s'en préoccupe. Nous invitons la communauté internationale à déployer un effort conjoint pour intensifier l'aide humanitaire fournie afin d'aider ces pays et populations à surmonter leur crise.

L'Afrique connaît des difficultés humanitaires diverses et complexes. Au Soudan, par exemple, dans la région du Darfour, les causes des problèmes humanitaires sont à rechercher aussi bien dans la crise politique déclenchée par des dissensions ethniques et tribales traditionnelles que dans un sous-développement économique permanent, responsable

d'une extrême pauvreté, et dans des conflits dus aux rivalités sur le contrôle des ressources locales telles que l'eau ou les terres de pâture. S'agissant de la corne de l'Afrique, le principal facteur qui a causé la tragédie humanitaire en Somalie est le conflit armé de grande envergure qui ravage ce pays, faisant un grand nombre de victimes civiles et de personnes déplacées.

Vu la diversité des facteurs à l'origine des crises humanitaires, la réponse de la communauté internationale doit être différenciée et ciblée. En tout premier lieu, un environnement pacifique est indispensable pour résorber de telles crises. Il est absolument urgent de circonscrire les conflits armés dans les zones concernées, de réaliser des percées dans les processus politiques propres à chaque cas et d'éliminer les causes politiques qui contribuent à détériorer ces situations. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra jeter les bases permettant d'atténuer les crises humanitaires.

En deuxième lieu, il est nécessaire de faire prévaloir l'harmonie et l'unité dans les pays et régions concernés, et de parvenir à la réconciliation et à la coopération entre les tribus et les groupes ethniques. L'existence d'une crise humanitaire est, finalement, un problème de développement. La communauté internationale devrait attacher de l'importance au développement socioéconomique de ces régions d'Afrique, adopter une perspective à long terme et formuler promptement une stratégie de développement ciblée. Ce n'est que lorsque l'on disposera, au niveau local, de plus de moyens de subsistance que l'on pourra progressivement éliminer les conflits et instaurer un développement harmonieux des groupes ethniques et des tribus, aussi bien que faire prévaloir l'harmonie entre l'homme et la nature.

En bref, pour atténuer et résoudre les crises humanitaires qui ravagent certaines parties d'Afrique, il importe de recenser les remèdes adaptés aux problèmes, de s'attaquer à leurs symptômes et à leurs causes sous-jacentes, de parler moins et d'agir plus et d'éviter de politiser les questions humanitaires ou de les réduire à un outil pour exercer des pressions politiques.

La Chine félicite l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales d'aide humanitaire des efforts inlassables qu'elles déploient au long des années. Nous invitons toutes les parties intéressées à faire rendre au maximum leurs atouts, à mettre en commun leurs forces et à régler conjointement les crises humanitaires qui sévissent en Afrique. Les donateurs doivent tenir scrupuleusement leurs promesses d'aide et combler les déficits du financement de l'aide humanitaire. Lorsqu'elle apporte une aide, la communauté internationale doit aussi renforcer la coordination et la coopération avec les gouvernements des pays concernés et faire au mieux dans une cause digne d'intérêt pour parvenir à une situation où tous ont à gagner.

Je tiens à ajouter qu'en comparaison de l'attention intense qu'apporte la communauté internationale à la question du Darfour, la crise humanitaire en Somalie n'a pas suscité autant d'intérêt. Le Chine exhorte la communauté internationale à accorder tout autant d'importance à la Somalie. Nous invitons les organisations internationales d'aide humanitaire à entreprendre des activités en Somalie.

La situation humanitaire de l'Afrique a toujours eu beaucoup d'importance pour le Gouvernement et le peuple chinois. Comme les autres membres de la communauté internationale, nous avons augmenté l'aide que nous fournissons à plusieurs pays du continent. Ces dernières années, mon gouvernement, dans les limites de ses possibilités, a de différentes manières pris activement part aux efforts humanitaires déployés en Afrique.

En ce qui concerne le Darfour, la Chine non seulement attache beaucoup d'importance au processus politique et au maintien de la paix, mais elle fournit aussi au Darfour et à la Mission de l'Union africaine au Soudan une aide humanitaire et des contributions considérables. Des sociétés chinoises ont creusé des dizaines de puits au Darfour et ont lancé un vaste projet d'approvisionnement en eau pour atténuer les problèmes de manque d'eau potable de la population locale. La Chine a également fait don de matériel d'enseignement pour soutenir le secteur de l'éducation au Darfour.

Nous contribuons également beaucoup à l'atténuation de la crise humanitaire en Somalie.

Par ses efforts, la Chine s'est attirée les éloges et la reconnaissance des pays et des peuples d'Afrique et de la communauté internationale.

Comme par le passé, la Chine continuera de participer de manière active à l'action de la communauté internationale que j'ai mentionnée.

M. Burian (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord me rallier aux orateurs précédents qui ont remercié le Secrétaire général adjoint M. Holmes de son exposé opportun sur la

situation humanitaire en Somalie et au Darfour. Les propos de M. Holmes sont, bien évidemment, alarmants. Ils traduisent la nécessité d'une action plus dynamique et systématique pour que toutes les parties prenantes puissent régler les problèmes dans ces deux secteurs. Nous nous associons pleinement à M. Holmes pour dire qu'un retour à la paix et à la stabilité dans ces deux secteurs constitue la meilleure garantie contre la catastrophe qui se dessine.

Entre-temps, nous estimons qu'il faut faire plus pour atténuer les souffrances des civils pris au piège des conflits armés au Darfour et en Somalie. À cet égard, nous nous félicitons des efforts inlassables déployés par les institutions des Nations Unies et plusieurs organisations non gouvernementales qui s'efforcent d'améliorer une situation humanitaire désespérée et d'éviter la catastrophe.

Nous voudrions réaffirmer ici que la protection des civils, en particulier des groupes les plus vulnérables, comme les femmes et les enfants, doit constituer une priorité permanente pour le Conseil de sécurité.

S'agissant du Darfour, nous notons avec préoccupation qu'en dépit de tous les efforts déployés récemment sur le plan politique et en matière de maintien de la paix, la situation sécuritaire qui y règne ne cesse de se détériorer et a des conséquences extrêmement négatives sur la situation des civils. Nous continuons de penser qu'il est essentiel de fournir une aide humanitaire aux 4,2 millions de personnes affectées au Darfour. Dans ce contexte, nous observons avec une profonde inquiétude que le personnel humanitaire n'a qu'un accès très limité, ou aucun accès, à de vastes zones du Darfour.

Comme le Conseil l'a pu l'entendre hier du Procureur de la Cour pénale internationale (voir S/PV.5789), ou la semaine dernière de l'Envoyé spécial M. Eliasson (voir S/PV. 5784), la situation qui règne dans les camps de personnes déplacées est très préoccupante car la violence et l'insécurité s'y aggravent. Il est effrayant que les personnes qui se trouvent dans les camps soient confrontées à des choix très difficiles : rester dans des zones attaquées ou se déplacer vers d'autres lieux où les conditions de vie sont très dures.

Nous sommes préoccupés par la multiplication des attaques délibérées de civils et du personnel humanitaire, les déplacements permanents, les détournements de véhicules, les enlèvements, le refus d'autoriser l'accès au personnel humanitaire, les obstacles bureaucratiques et les expulsions de travailleurs humanitaires du Soudan. Ce ne sont que quelques exemples des difficultés auxquelles sont confrontés les travailleurs humanitaires qui opèrent au Soudan. Dans ce contexte, la Slovaquie insiste sur la nécessité de respecter pleinement les principes humanitaires, afin de réagir plus efficacement aux crises.

La signature du communiqué conjoint entre l'ONU et le Soudan au début de cette année est encourageante. Nous observons quelques progrès dans sa mise en œuvre, comme M. Holmes l'a indiqué. Mais évidemment, nous estimons comme M. Holmes que davantage doit être fait pour remédier aux problèmes qui subsistent. Nous pensons que le Gouvernement soudanais doit redoubler d'efforts pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

Enfin, nous estimons que le déploiement de la MINUAD, comme l'ont souligné des orateurs précédents, doit être accéléré pour empêcher que la situation ne devienne catastrophique. Nous demandons au Gouvernement soudanais de faciliter ce processus.

Brièvement, concernant la Somalie, nous sommes profondément préoccupés par la crise humanitaire qui se développe dans ce pays et par les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme qui s'y produisent. Nous demandons au Gouvernement somalien de lever immédiatement les restrictions imposées sur les vols et les envois humanitaires, et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous sommes préoccupés également par la situation difficile qui règne sur la côte somalienne, qui a été sérieusement touchée par le nombre croissant d'incidents de piraterie. À cet égard, nous nous félicitons de l'escorte de la marine française, qui facilite l'acheminement des cargaisons du Programme alimentaire mondial.

Pour terminer, nous souscrivons à certaines des suggestions présentées par M. Holmes, en particulier la nécessité d'un suivi accentué et plus attentif des cas de violations des droits de l'homme, et la nécessité d'enquêtes indépendantes sur ces affaires.

M. Suescum (Panama) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, nous voudrions remercier M. Holmes pour son exposé sur ses visites en Éthiopie, au Soudan et en Somalie. Nous tenons aussi à remercier le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) pour ses efforts afin de venir en aide aux personnes qui en ont le plus besoin.

La visite de M. Holmes dans la région de l'Ogaden en Éthiopie a révélé une détérioration de la situation humanitaire, conséquence du conflit entre les militaires éthiopiens et le Front national de libération de l'Ogaden. Nous exhortons le Gouvernement éthiopien à enquêter sur les violations des droits de l'homme que l'on présume avoir été commises par des soldats éthiopiens, conformément aux instruments relatifs aux droits de l'homme applicables. Nous exhortons également les parties au conflit à reprendre rapidement le processus de dialogue.

La décision du Gouvernement éthiopien d'autoriser à nouveau la présence d'organisations d'aide humanitaire dans la région est cependant encourageante. Cette décision, associée à la mise en place d'opérations chargées de la distribution de médicaments et de l'eau et de l'assainissement devrait répondre à une bonne partie des besoins de la population.

On peut aussi se réjouir du progrès des consultations menées avec les autorités régionales et nationales afin de trouver d'autres solutions pour le règlement de la crise humanitaire dans la région. C'est là une nécessité pour empêcher que la situation ne se transforme en une catastrophe semblable à ce qu'a indiqué M. Holmes, que l'on a réussi à éviter jusqu'ici.

Au Darfour, la visite de M. Holmes confirme le danger croissant et les difficultés de plus en plus grandes auxquels doivent faire face les habitants de la région. Le nombre des personnes déplacées continue d'augmenter. Les organisations d'aide ne peuvent pas assurer une réponse efficace aux besoins humanitaires en raison d'obstacles bureaucratiques et de problèmes de sécurité. Tout cela ne rend que plus urgent le déploiement de l'Opération hybride; c'est pourquoi, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour remédier aux difficultés administratives. Tout aussi importante voire davantage est la poursuite du processus de Syrte, qui pour être véritablement efficace devra pouvoir compter sur la participation de toutes les parties au conflit.

En Somalie, la situation humanitaire constitue très probablement l'affaire la plus désolante dont nous soyons saisis actuellement, avec plus d'un million de déplacés. Il ressort des informations disponibles, et M. Holmes nous l'a confirmé, que la communauté internationale et les organismes de secours ont accompli des progrès importants dans la couverture humanitaire, mais qu'il reste beaucoup à faire.

Nous sommes encouragés par l'information communiqués par M. Holmes selon laquelle le Premier Ministre, Nur Hassan Hussein, a donné l'assurance qu'il ferait de la préoccupante situation humanitaire, politique et de sécurité une priorité. À un niveau plus stratégique, la complexité et l'ampleur de la situation en Somalie semble parfois dépasser la capacité de cette Organisation à y répondre efficacement. Pour autant, la communauté internationale ne doit pas cesser de tenter de trouver une solution à cette situation difficile, qui passe par un renforcement de la Mission de l'Union africaine en Somalie.

Dans ces trois conflits, notre paralysie fait du tort à la crédibilité de l'Organisation, et en particulier à celle du Conseil. Par conséquent, il nous faut agir énergiquement face à ces défis.

Mme Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Comme d'autres avant moi, je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint pour son exposé. Je pense que sa visite dans la région a été particulièrement bienvenue, et qu'il est très utile d'avoir de sa part une évaluation de première main de ces situations préoccupantes.

J'évoquerai tout d'abord le Soudan. Nous partageons l'inquiétude du Secrétaire général adjoint au sujet de la situation humanitaire dans ce pays. Le Royaume-Uni est un ami de longue date du peuple soudanais, et nous nous efforçons depuis longtemps de l'aider. Au cours des cinq dernières années, nous avons fourni plus de 660 millions de dollars d'aide. Cela fait de nous le deuxième donateur bilatéral au monde.

Nous sommes très préoccupés par la situation humanitaire, en particulier par l'insécurité croissante qui règne dans les camps et par le degré de violence sans précédent exercé contre les travailleurs humanitaires. Il semble que les principaux responsables de cette violence soient des éléments rebelles. L'exposé du Procureur de la Cour pénale internationale, que le Conseil a entendu hier, a mis en lumière le même constat et le même problème. Nous sommes très intéressés par ce qu'a dit le Secrétaire général adjoint à propos de la situation dans le camp de Kalma, d'où ont fui des milliers de personnes vers des camps voisins et où sept travailleurs humanitaires ont été tués en octobre. C'est bien évidemment inacceptable.

Nous prenons note de ce que l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement soudanais se sont engagés à mettre sur pied une commission pour examiner la situation. Les commentaires du Secrétaire général adjoint sur les

chances de concrétiser cette perspective sont encourageants. Je souhaite simplement souligner que nous partageons les préoccupations exprimées par l'ONU et d'autres orateurs concernant l'expulsion du chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) au Sud-Darfour. Il est particulièrement regrettable que des personnes qui ont pour seul rôle et pour seule vocation d'aider à atténuer les souffrances humaines soient traités de cette façon.

Nous avons pris note de l'engagement du Gouvernement soudanais en ce qui concerne les obstacles bureaucratiques à l'accès humanitaire. De tels engagements doivent maintenant être traduits en actes, et nous comptons sur le Gouvernement soudanais pour annoncer rapidement cette prorogation.

Il est décevant que le comité de haut niveau ne se soit pas réuni depuis octobre. Je voudrais saisir cette occasion pour demander au Gouvernement soudanais de respecter et d'appliquer intégralement les engagements qu'il a pris dans le cadre du communiqué commun, et d'examiner les sujets de préoccupation par l'intermédiaire des voies établies.

Comme d'autre orateurs l'ont dit aujourd'hui, une Opération hybride Union Africaine – Nations Unies au Darfour (MINUAD) efficace est essentielle pour assurer la paix et la sécurité. Le Royaume-Uni continue d'exhorter toutes les parties, mais plus particulièrement le Gouvernement soudanais, à faire en sorte qu'une force efficace soit déployée rapidement. Il s'agit d'une condition essentielle pour permettre des retours sûrs et durables, dans un environnement sûr et sécurisé.

J'en viens maintenant à la Somalie. Nous partageons les préoccupations exprimées par d'autres aujourd'hui, et nous soutenons l'action de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), qui tente de faire face aux problèmes sur le terrain. Nous voudrions à cette occasion rappeler au Gouvernement fédéral de transition qu'il est de sa responsabilité de veiller à ce que les secours humanitaires parviennent aux populations qui en ont besoin. Nous voudrions que chacun, y compris le Gouvernement, agisse pour réduire les points de contrôle, le harcèlement et les taxations et pour lutter contre l'utilisation de l'assistance humanitaire à des fins politiques. Le respect du droit international humanitaire par toutes les parties est fondamental.

Nous convenons avec le Secrétaire général adjoint que le Conseil de sécurité doit suivre de très près la situation et que nous devons continuer de rappeler à toutes les parties leurs obligations. Je saisis d'ailleurs cette occasion pour le faire. Nous attendons avec intérêt les prochains exposés, notamment celui du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Ould Abdallah, qui aura lieu ici même le 17 décembre, et nous comptons sur le Secrétariat pour nous conseiller sur la manière dont nous pourrions essayer de résoudre certains des problèmes qui nous ont été signalés aujourd'hui.

Nous reconnaissons également que la communauté internationale au sens large doit assumer ses responsabilités, et aider autant qu'elle le peut le peuple somalien. Le Royaume-Uni est le troisième plus important donateur bilatéral de la Somalie et nous avons appuyé un grand nombre de programmes, notamment pour renforcer la gouvernance, l'état de droit ou les services de santé d'urgence. Toutefois, en dernier ressort, les progrès dépendront de la réconciliation politique et de l'amélioration de la situation sécuritaire.

Enfin, je voudrais évoquer l'Éthiopie et l'Ogaden. La visite du Secrétaire général adjoint dans cette région est venue à point nommé car elle a permis d'évaluer l'évolution de la situation depuis le rapport de la mission de l'ONU en septembre dernier. Il est essentiel que le Gouvernement travaille désormais avec l'ONU pour répondre aux préoccupations humanitaires et autres, notamment en ce qui concerne l'aide et l'accès. Nous nous félicitons de l'accord conclu pour que l'ONU puisse mettre en place des bureaux dans les zones militaires, et nous appuyons la requête et les messages que le Secrétaire général adjoint a transmis aux autorités éthiopiennes. Nous souscrivons plus particulièrement à la suggestion visant à ce que la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, continue de suivre de près la situation.

Le Royaume-Uni se félicite de la proposition de créer une instance de haut niveau pour la région, et nous espérons que le Coordonnateur résident pourra fixer une date pour la première réunion le plus rapidement possible. Nous nous félicitons également que le Gouvernement éthiopien soit disposé à tenir des réunions mensuelles avec les organisations non gouvernementales. Nous estimons que cela pourrait s'avérer un mécanisme utile pour traiter des problèmes persistants qu'elles rencontrent dans la région.

M. Natalegawa (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais, à l'instar des autres orateurs, remercier M. John Holmes, le Secrétaire général adjoint aux

affaires humanitaires, de son exposé sur sa récente mission en Éthiopie, au Soudan et en Somalie.

La situation humanitaire qui prévaut dans ces régions nécessite que nous lui accordions la plus haute attention et la priorité absolue. Les habitants et les réfugiés se trouvent confrontés à des conditions extrêmement difficiles, dans un climat hostile, qui est à la fois l'héritage des conflits et de la dégradation de l'environnement. L'ampleur des besoins humanitaires dans ces régions est considérable, compte tenu de la variété des catastrophes et des problèmes qui y prévalent. L'exposé de M. Holmes a également mis en lumière les différents degrés de réussite des efforts locaux, nationaux et internationaux dans ces régions.

La situation humanitaire en Éthiopie, notamment dans l'Ogaden, reste une source de préoccupation. Les victimes civiles résultant de l'action des contre-insurgés sont tout à fait regrettables et doivent être évitées. En fait, éviter les victimes civiles dans le processus de stabilisation de la région devrait être une priorité. Nous nous félicitons de la poursuite des pourparlers entre le Secrétariat de l'ONU et le Gouvernement éthiopien sur la façon dont l'ONU peut aider le Gouvernement dans ses efforts pour porter secours aux populations touchées.

En ce qui concerne la région du Darfour, au Soudan, nous restons préoccupés par le fait que la violence et les déplacements forcés se poursuivent sans relâche. Il est inquiétant de voir que pour octobre seulement, près de 30 000 civils ont été déplacés en raison des heurts survenus entre les parties présentes au Darfour, y compris entre les mouvements darfouriens eux-mêmes. Il est aussi très préoccupant que le personnel humanitaire continue de faire l'objet d'attaques, de harcèlement et même de meurtres.

Il est, pour nous, inacceptable que les véhicules appartenant à la communauté humanitaire continuent d'être l'objet de braquages – 128 ont été arrachés de force cette année, dont 13 en novembre. Il est inadmissible que cette technique soit utilisée, directement ou indirectement, pour prolonger le conflit. Ces braquages de véhicules et autres actes de banditisme ont entravé encore davantage les efforts humanitaires déployés au profit de la population du Darfour.

Nous invitons instamment toutes les parties à coopérer avec l'ONU et avec les autres acteurs qui prennent part aux efforts humanitaires, afin de contribuer à la stabilité sur le terrain en ces heures périlleuses. Nous prenons note que le Communiqué commun du Gouvernement soudanais et de l'ONU sur la facilitation des activités humanitaires au Darfour a constitué un bon mécanisme pour traiter des préoccupations humanitaires, notamment en ce qui concerne les problèmes de bureaucratie. Nous soutenons la poursuite du dialogue constructif avec le Gouvernement soudanais afin de garantir que la population du Darfour reçoit toute l'assistance dont elle a besoin.

Nous estimons également que les personnes déplacées au Darfour ne devraient regagner leur foyer que volontairement et dans des conditions sûres. Il est souhaitable toutefois que les populations puissent revenir sur leurs terres d'origine et reprennent une vie normale le plus rapidement possible.

Pour ce qui est de la Somalie, nous regrettons profondément que le pays soit confronté à la crise humanitaire la plus grave qu'il ait connue ces dernières années. Cette situation humanitaire est même à plus d'un titres plus grave encore qu'au Darfour, du fait de l'incapacité d'accéder à ceux qui ont besoin de fournitures et d'aide humanitaires. Nous devrions nous efforcer d'améliorer cette situation en fournissant le plus d'aide possible. Je voudrais me faire l'écho des appels qui ont été lancés à tous ceux qui sont armés, Gouvernement, insurgés, troupes éthiopiennes, pour qu'ils cessent leurs attaques disproportionnées et indiscriminées qui frappent les civils.

Alors que nous poursuivons notre action humanitaire, nous devons tous nous souvenir que ces conflits sont le résultat de l'incapacité de régler les problèmes politiques sans recourir à la force. Comme cela a été dit, dans ces conditions, l'assistance humanitaire n'est qu'un emplâtre sur une jambe de bois. Nous devons, en fait, soigner les plaies, et pour cela, l'emplâtre seul ne suffit pas.

Enfin, nous voulons insister sur l'importance de respecter les principes internationaux en matière d'assistance humanitaire, qui incluent l'humanité, la neutralité et l'impartialité, ainsi que le plein respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale des États.

M. DeLaurentis (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M. Holmes, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, d'avoir fait un exposé au Conseil sur sa récente visite en Afrique de l'Est. Ce déplacement et son rapport d'aujourd'hui

mettent en lumière trois situations graves auxquelles la communauté internationale doit faire face.

En ce qui concerne le Soudan, les États-Unis restent profondément déterminés à mettre un terme à la violence au Darfour grâce à un règlement politique et en fournissant une assistance humanitaire essentielle aux populations vulnérables, ainsi qu'en appuyant le déploiement rapide de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), comme l'a autorisé la résolution 1769 (2007) du Conseil de sécurité. Nous sommes également en faveur d'un Soudan pacifique, unifié et démocratique dans le cadre de l'Accord de paix global. Nous appelons à la pleine mise en œuvre de tous les aspects de cet Accord. La Secrétaire d'État, Mme Rice, s'est rendue à Addis-Abeba cette semaine afin de présider une réunion ministérielle soudanaise qui a rassemblé des représentants du Soudan, ainsi que des pays africains voisins, de l'Union africaine et les représentants spéciaux des Nations Unies au Soudan.

Un processus politique viable et le déploiement d'une force de maintien de la paix hybride l'ONU-Union africaine de grande ampleur sont essentiels pour améliorer la situation humanitaire au Darfour. Nous demandons instamment à tous les groupes en présence d'appuyer un processus politique accéléré sous l'égide de l'ONU et de l'Union africaine, ainsi qu'un cessez-le-feu durable sur le terrain. Nous encourageons tous les mouvements rebelles à surmonter leurs divergences et à se rassembler pour mieux représenter le peuple du Darfour. Nous invitons toutes les personnes et tous les mouvements qui y ont été conviés à participer à la prochaine série de négociations. Nous souhaitons vivement que participent également aux pourparlers de paix les dirigeants traditionnels du Darfour, les groupes de femmes, les organisations non gouvernementales locales, et les dirigeants des camps de personnes déplacées. La participation de la société civile locale est absolument essentielle au succès de ces pourparlers.

Nous appelons le Gouvernement soudanais et l'ONU à accélérer le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). À cet égard, nous demandons instamment au Gouvernement soudanais d'approuver sans délai la liste complète des pays fournisseurs de contingents choisis par l'ONU et par l'Union africaine et de respecter son engagement d'accepter les soldats du maintien de la paix au Darfour et de leur fournir les visas indispensables, les autorisations de survol et l'accès à la terre et à l'eau afin qu'ils puissent s'acquitter avec succès de leur mission.

Les États-Unis sont très déçus que le Gouvernement soudanais ait expulsé du Darfour-Sud le chef du bureau local du Bureau de la coordination des affaires humanitaires à Nyala, M. Wael al-Haj Ibrahim. Nous nous félicitons des échanges que le Gouvernement soudanais et le Secrétaire général adjoint Holmes ont eus récemment à propos de la prorogation du moratoire sur les restrictions humanitaires. Ce moratoire est essentiel pour aplanir les obstacles rencontrés par les organisations non gouvernementales (ONG) internationales actives au Darfour.

S'agissant de la Somalie, les États-Unis sont également très préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire dans ce pays. Le regain de la violence dans la capitale a causé le déplacement de milliers de personnes supplémentaires, y compris les 230 000 que M. Holmes a vues sur 15 kilomètres de route à l'extérieur de Mogadiscio.

Nous notons que le Secrétaire général adjoint Holmes a rencontré le nouveau Premier Ministre, M. Nur Hassan Hussein, et nous nous félicitons de l'engagement pris par ce dernier d'accorder une priorité de premier ordre à une intervention humanitaire.

Nous saluons les efforts déployés par l'ONU et les ONG pour travailler dans des conditions très dangereuses en Somalie. Nous craignons que leurs efforts ne soient entravés par l'insécurité, les barrages routiers, et les affrontements entre les clans, et nous appelons encore une fois toutes les parties à faciliter l'accès à l'acheminement d'une aide humanitaire vitale à ceux qui en ont besoin.

En fin de compte, le retour à une paix et à une stabilité durables en Somalie, y compris la fin de la trop longue situation d'urgence humanitaire, ne pourra se faire que grâce à une solution politique globale fondée sur la Charte fédérale de transition. Les États-Unis maintiennent leur appui au déploiement de la Mission de l'Union africaine en Somalie pour atteindre cet objectif. Nous réitérons également la nécessité pour le Département des opérations de maintien de la paix de préparer des plans d'urgence solides en vue d'un passage éventuel à une mission de maintien de la paix des Nations Unies en Somalie.

Enfin, pour ce qui est de l'Éthiopie, nous souhaitons nous joindre à ceux qui ont appelé l'attention sur la situation humanitaire en Ogaden. Nous

engageons instamment le Gouvernement éthiopien à ouvrir les routes commerciales traditionnelles vers la région somalie afin d'empêcher l'aggravation de la crise humanitaire, et nous demandons au Gouvernement de continuer à coopérer avec la communauté internationale pour garantir l'accès aux populations qui ont besoin d'une aide humanitaire.

M. Okio (Congo) : Je voudrais également à mon tour remercier l'Ambassadeur Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence qui, par son exposé précis, nous plonge au cœur du drame qui frappe les trois pays qu'il a visités et dont le sort dépend plus que jamais de l'engagement constructif de la communauté internationale. Nous sommes ici dans une région où l'imbrication des situations, comme nous n'avons cessé de le relever, peut faire que les succès obtenus dans un pays peuvent être ruinés par l'échec ou la négligence dans un autre.

Ma délégation voudrait exprimer tout son appui à l'Ambassadeur Holmes et à son équipe, et les encourager à maintenir les contacts utiles au plus haut niveau avec les autorités des pays visités pour aider à l'accomplissement de son action, notamment en ce qui concerne la protection des travailleurs humanitaires et l'assistance humanitaire. La présence des travailleurs humanitaires sur le terrain est, du point de vue de ma délégation, et dans beaucoup de cas, la seule corde de survie à laquelle les populations en désespoir total peuvent s'accrocher. Il faudrait donc que notre action à l'égard de ces travailleurs soit à la fois la plus forte, et que nous obtenions des pays la protection dans le respect du droit international.

Nous avons suivi avec inquiétude la description de la situation humanitaire en Somalie et au Darfour, sur lesquels ma délégation a plusieurs fois appelé l'attention du Conseil. S'agissant de la Somalie, il est plus que jamais nécessaire que les efforts déployés par l'Union africaine dans le cadre de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) soient soutenus avant qu'il ne soit trop tard. La situation actuelle en Somalie présente trop de risques pour la Somalie elle-même et pour l'ensemble de la sous-région pour qu'elle suffise à susciter un sursaut de la communauté internationale et du Conseil de sécurité lui-même. Comme l'a dit l'Ambassadeur Holmes, il n'y a pas de solution militaire à ce conflit. Nous devrions donc encourager les parties à rechercher une solution politique. Dans ce cadre, le premier pas à franchir est sans aucun doute la cessation des hostilités.

S'agissant du Soudan, nous ne pouvons que réaffirmer nos propositions antérieures, à savoir, la pleine coopération du Gouvernement soudanais en vue du déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), les pressions suffisantes sur les mouvements rebelles pour les engager dans le processus politique, une action ferme et unanime du Conseil de sécurité, mais surtout une action équilibrée. L'amélioration de la situation humanitaire ne pourra se faire sans les progrès essentiels sur le plan politique. Il convenait donc de créer des conditions favorables en vue du déploiement sans délai de la MINUAD.

Nous partageons les inquiétudes exprimées par l'Ambassadeur Holmes en ce qui concerne les risques de famine en Éthiopie, notamment dans la région de l'Ogaden. Il en est de même pour la détérioration de la situation sécuritaire dans l'est du Tchad, où l'intensité des combats constitue un obstacle pour l'accès de travailleurs humanitaires aux populations affectées.

Pour terminer, ma délégation voudrait réitérer son appel à la communauté internationale en vue de soutenir les efforts de l'Ambassadeur Holmes, mais également, et surtout, pour appuyer le programme de travail de 2008 visant la satisfaction des besoins humanitaires et le développement économique du Soudan, et du Darfour en particulier.

M. de Rivière (France) : Je remercie à mon tour le Secrétaire général adjoint pour son exposé et surtout pour son action, et lui dire que la France soutient pleinement celle-ci qui est particulièrement difficile.

Ma délégation est extrêmement préoccupée par la dégradation continue de la situation humanitaire et sécuritaire en Somalie. Le nombre de personnes qui ont fui leur foyer s'élèverait maintenant à 1 million, dont 600 000 déplacées depuis le début de l'année et 200 000 pour le seul mois de novembre.

Nous voudrions à cet égard adresser trois messages. Premièrement, les attaques non discriminées, qui affectent gravement les civils, sont choquantes; toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire, y compris les troupes du Gouvernement fédéral de transition et les forces éthiopiennes. Faut-il rappeler que la protection des civils est la responsabilité première du Gouvernement?

Deuxièmement, nous nous réjouissons que, lors de la visite du Secrétaire général adjoint, le Premier Ministre somalien ait reconnu le caractère neutre,

impartial et indépendant de l'aide humanitaire. Nous attendons maintenant des autorités somaliennes qu'elles facilitent l'accès de toutes les populations à l'aide humanitaire. Dans ce contexte, nous sommes aujourd'hui soulagés d'apprendre que le Gouvernement fédéral a décidé, au lendemain de la visite de M. Holmes, d'autoriser à nouveau les opérations humanitaires dans le sud-est du pays. À défaut, 4 000 tonnes d'aide alimentaire qui venaient d'être acheminées par le Programme alimentaire mondial (PAM), eussent été perdues.

Mon troisième message porte sur l'opération, conduite par la France, d'accompagnement militaire des navires affrétés par le PAM. Cette opération répond à une demande du PAM et a reçu le soutien des autorités somaliennes. Alors que les attaques de pirates au large de la Somalie sont en recrudescence, cette opération permet d'améliorer significativement les conditions de l'aide humanitaire en Somalie. Une première rotation s'est déroulée avec succès. D'autres ont été programmées dans les semaines à venir. L'engagement de la marine française se poursuivra jusqu'au 16 janvier. J'appelle une nouvelle fois l'ensemble de nos partenaires à participer à ces opérations après et en relève de la France.

En conclusion sur la Somalie, nous devons poursuivre la mobilisation de la communauté internationale et progresser. Comme en témoignent les déplacements massifs de population ces dernières semaines, le statu quo n'est pas acceptable. Je souhaite remercier le Royaume-Uni pour avoir organisé hier une réunion d'experts des États Membres avec le Département des opérations de maintien de la paix, le Département des affaires politiques et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Je me réjouis que le Conseil de sécurité puisse discuter à nouveau de la Somalie le 17 décembre et revenir, en présence de M. Ould Abdallah, et aborder à cette occasion l'ensemble des dimensions politique, sécuritaire et humanitaire de cette crise.

S'agissant de l'Éthiopie et de la région de l'Ogaden, je soutiens pleinement les efforts du Coordinateur des secours d'urgence. Ma délégation est très préoccupée par les informations faisant état d'exactions des populations et d'un risque de famine à grande échelle, alors que la situation humanitaire est déjà extrêmement dégradée.

Ma délégation invite le Gouvernement éthiopien à faciliter l'accès libre et sans entrave des convois humanitaires à toutes les populations dans le besoin, comme le prescrit le droit international humanitaire et selon des procédures claires et homogènes.

Ma délégation reste enfin extrêmement préoccupée par la situation au Darfour. Prétendre que la situation est stabilisée revient à méconnaître les faits : 280 000 nouvelles personnes ont fui leurs foyers en 2007. Les violences contre les civils, combinées aux aléas climatiques, ont fait progressé le niveau de malnutrition des populations du Darfour, alors qu'il avait décru entre 2004 et 2006 : le PAM doit maintenant fournir une aide alimentaire à plus de 3 millions de personnes, soit 600 000 personnes de plus qu'au mois de juin. Or, alors même que les organisations humanitaires devraient renforcer leurs opérations, des attaques délibérées contre les personnels humanitaires continuent d'être menées. À l'insécurité à laquelle ils sont confrontés, s'ajoute la persistance d'obstacles bureaucratiques posés par les autorités locales. À cet égard, la France tient à condamner fermement la récente expulsion du chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires au Sud-Darfour.

Protéger les civils est la mission première du Gouvernement du Soudan, comme de tout gouvernement. Je rappelle à cet égard que c'est pour qu'elle soit effectivement en mesure de remplir son mandat de protection des civils que l'opération hybride doit disposer des moyens robustes qu'ont prévu de déployer l'Union africaine et les Nations Unies. Les opérateurs humanitaires ont également besoin de la coopération de Khartoum. Les autorités soudanaises ont pris des engagements précis en signant en mars dernier le communiqué conjoint. Ces engagements ont été confirmés lors de la visite du Secrétaire général au mois de septembre.

Nous nous réjouissons que les autorités soudanaises aient donné un signal positif en vue de la reconduction du moratoire sur l'accès humanitaire, qui expire fin janvier. Il faudra veiller à ce que cette intention soit concrétisée sans délai. Nous devons éviter toute rupture dans la fourniture de l'assistance alimentaire.

Par ailleurs, et pour terminer, les informations relatives à des relocalisations forcées au sud du Darfour sont – comme le Procureur de la Cour pénale internationale l'indiquait à notre Conseil hier – extrêmement préoccupantes. Le principe du retour volontaire doit s'appliquer car il est le seul à même de garantir le caractère durable du retour.

Avant de terminer, je souhaiterais redire notre plein soutien à M. Holmes et à l'action qu'il mène sur le terrain.

M. Al-Nasser (Qatar) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à M. John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence. Je le remercie de l'exposé qu'il a présenté au Conseil relativement à sa récente visite en Somalie, en Éthiopie et au Soudan, et aux activités opérationnelles qu'il a menées là-bas dans les domaines des secours humanitaires.

Nous constatons que l'avertissement lancé précédemment par M. Holmes, à savoir que nous devrions nous préparer à une très mauvaise année dans le domaine de l'humanitaire, s'est révélé exact. Cela explique la grande importance qu'il accorde aux efforts portant sur les secours humanitaires, au premier plan desquels se trouvent les activités de l'ONU en tant que seule Organisation à même de faire face à la détérioration des situations humanitaires.

L'un des problèmes humanitaires, qui s'est aggravé et est de plus en plus négligé par la communauté internationale, a trait aux souffrances endurées par les civils somaliens du fait de la détérioration de la situation politique et en matière de sécurité dans le pays. La plupart des habitants de la capitale vivent dans l'insécurité. M. Holmes a dit que plus de 1,5 million de personnes ont été déplacées, pâtissant d'une pénurie d'aliments de base et exposés à un risque de famine. Si l'on veut que la communauté internationale fournisse une assistance à la Somalie, la situation doit être décrite de manière franche, explicite et objective afin que personne ne puisse la considérer comme un simple problème humanitaire ou d'aide alimentaire. Nous devons nous attaquer aux causes profondes qui ont abouti à la dégradation actuelle de la situation en Somalie.

Comme chacun le sait, l'une des principales causes profondes est le fait que le pays est sous le joug de l'occupation, alors que des violations flagrantes du droit international et du droit international humanitaire, ainsi que des crimes de guerre commis contre les civils somaliens, se poursuivent sans répit. Il y a dans tout le pays des exécutions extrajudiciaires systématiques et des crimes contre l'humanité sous toutes leurs formes et manifestations, y compris des viols, des tortures, des violations des droits de l'homme, en particulier des enfants et des femmes, et des violations flagrantes de la quatrième Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre.

L'incapacité de l'ONU à répondre à l'appel lancé par l'Union africaine pour appuyer la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), que l'Union n'a toujours pas été à même de déployer pleinement, rend la situation encore plus difficile. Tout le monde sait que, suite à l'adoption de la résolution 1772 (2007), le Conseil de sécurité n'a hélas pas été à même de répondre à cet appel du fait des réserves exprimées par certains États membres du Conseil de sécurité s'agissant de fournir l'appui logistique nécessaire à l'AMISOM, et du fait que les forces étrangères se trouvant en Somalie sont responsables de la détérioration de la situation. Ces forces doivent se retirer pour apaiser les tensions dans ce pays, ce qui permettrait à l'AMISOM d'assumer les responsabilités qui lui sont confiées et auxquelles le peuple somalien a donné son aval. C'est justement ce que nous avions demandé en décembre 2006, lorsque nous présidions le Conseil de sécurité, en lançant une mise en garde à propos des faits que nous observons justement aujourd'hui.

Comme l'a dit M. Holmes, nous accordons beaucoup d'importance au travail en cours visant à mettre en œuvre le Communiqué conjoint sur l'acheminement de l'assistance humanitaire convenu en mars dernier par le Gouvernement soudanais et l'ONU. Nous accordons également beaucoup d'importance aux efforts en cours visant à renforcer la confiance dans le Gouvernement soudanais afin de lever tous les obstacles qui pourraient entraver l'acheminement de l'assistance humanitaire au Darfour, notamment les attentats commis par les groupes rebelles. Nous condamnons tous les actes criminels commis par les rebelles, y compris les menaces lancées contre les convois acheminant l'assistance humanitaire et les soldats de la paix, ainsi que le fait de les prendre pour cible. Nous réitérons notre condamnation des actes terroristes commis par les groupes rebelles au Darfour, après les derniers attentats visant le quartier général de la Mission de l'Union africaine au Soudan à Haskanita au début du mois d'octobre de cette année, qui ont également été condamnés par le Conseil de sécurité dans sa déclaration présidentielle S/PRST/2007/35.

Nous confirmons aussi l'importance du déploiement de l'opération hybride pour améliorer les volets politique et humanitaire et dissuader les groupes rebelles qui ont récemment menacé les États qui vont participer à cette opération. Il est donc crucial et

inévitable que nous exercions davantage de pressions sur ces groupes rebelles.

Il ne fait pas de doute que l'Afrique est frappée par un grand nombre de situations humanitaires très graves. Les conflits armés sont l'une des principales causes des souffrances d'un grand nombre de civils.

Mais pour ma part, je voudrais attirer l'attention, sur la région dont je viens, le Moyen-Orient, qui a sa part de catastrophes humanitaires de plus en plus graves. Je veux parler en particulier de la situation humanitaire difficile qui prévaut dans les territoires palestiniens occupés, qui sont l'un des cas les plus graves que le monde ait connus, notamment dans la bande de Gaza. Cette situation est sans précédent si on la compare à d'autres régions du monde frappées par des catastrophes, dans la mesure où la région est une vaste prison en raison des politiques de bouclage du Gouvernement israélien et de ses forces d'occupation.

Il ne fait aucun doute que la disponibilité de ressources financières suffisantes en provenance de donateurs est le moyen le plus important de faire face aux conséquences des catastrophes naturelles et de prêter assistance aux populations civiles confrontées à la détérioration d'une situation humanitaire déjà très difficile. Notre devoir humanitaire nous oblige tous à continuer d'assurer l'assistance financière requise pour poursuivre les secours d'urgence. L'État du Qatar occupe une position de premier plan parmi les États dont les actes sont à la hauteur des paroles, et nous fournissons rapidement un appui financier et en nature aux efforts de secours et d'intervention d'urgence, notamment pour les situations de catastrophe humanitaire.

M. Verbeke (Belgique) : Je voudrais à mon tour remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. John Holmes, de s'être rendu en Afrique de l'Est et de nous avoir présenté un rapport détaillé de sa mission. Son initiative intervient à un moment où la situation humanitaire dans la région, et je pense tout particulièrement à la Somalie et au Darfour, est non seulement très préoccupante mais continue par ailleurs de se détériorer.

Au cours des dernières semaines, voire de ces tout derniers jours, de nombreuses vues ont pu être exprimées par notre Conseil s'agissant de l'évolution de la situation dans ces deux zones de crise. Il va de soi que la protection des populations civiles, l'accès de l'aide humanitaire ainsi que la bonne coopération, dans ces deux domaines en particulier, des autorités locales et de toutes les parties aux conflits demeurent prioritaires. Mais au-delà de ces questions fondamentales, je souhaiterais intervenir sur l'un ou l'autre point qui mérite tout particulièrement notre attention.

Les informations qui nous parviennent concernant les conditions sécuritaires et humanitaires en Somalie sont très préoccupantes, en particulier à Mogadiscio, et rien n'indique pourtant que cette tendance soit amenée à s'inverser. Plus de 200 000 personnes ont fui la capitale depuis fin octobre, soit depuis à peine plus d'un mois. Près de 1,5 million de personnes dépendent actuellement de l'aide internationale dans le pays, comme vient de nous le rappeler M. Holmes. L'acuité de la crise a poussé des dizaines d'organisations non gouvernementales à lancer un appel à la communauté internationale.

Aussi l'annonce avant-hier, puis la rétraction de cette annonce hier, par le Gouvernement fédéral de transition concernant la fermeture des points d'accès terrestres et maritimes de l'aide humanitaire dans la région du Bas-Chebeli, démontre-t-elle la nécessité d'une meilleure coordination entre les autorités somaliennes, ainsi que l'utilité de contacts étroits entre le Gouvernement et l'ONU. Indépendamment du dénouement heureux de cet épisode, il y a lieu néanmoins de trouver rapidement avec les autorités somaliennes une solution au problème, devenu disproportionné, de la perception de droits de passage aux points de contrôle.

Dans un tel contexte, nous ne pouvons que saluer les efforts du Secrétaire général et de son Représentant, M. Ould Abdallah, visant à assurer une meilleure coordination de l'aide internationale en Somalie et appuyer la recommandation du Secrétaire général visant à renforcer le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS). À ce propos, tout en reconnaissant l'ampleur des tâches que l'UNPOS doit mener, nous ne pouvons qu'encourager à ce que la question des droits de l'homme en Somalie soit traitée activement, aux fins notamment de promouvoir la lutte contre l'impunité, qui elle-même joue un rôle dans le combat contre la violence.

Concernant la situation au Darfour, je prends note des déclarations des Envoyés spéciaux Eliasson et Salim Salim exprimées dans le cadre de leurs contacts en Égypte, déclarations selon lesquelles la situation humanitaire demeure en général extrêmement fragile, tandis que la situation est explosive à l'intérieur des camps.

La Belgique appréhende par ailleurs la résurgence de la violence à la frontière avec le Tchad, où les combats entre le Gouvernement et des mouvements rebelles tchadiens, opérant notamment au départ du Darfour, ont repris avec intensité fin novembre. II s'agit d'un autre facteur d'insécurité, dans une région où la force européenne, l'EUFOR, est amenée à se déployer dans le cadre de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT). Nous appelons à ce propos les Gouvernements tchadien et soudanais à honorer leurs obligations liées aux accords de Tripoli et de Syrte, et en particulier à mettre un terme à l'appui aux mouvements armés qui déstabilisent la région. Ces hostilités ne peuvent par ailleurs constituer un nouveau facteur de complications dans le cadre du retour des réfugiés.

Comme nous le savons trop bien, la dégradation de la situation sécuritaire a pour conséquence d'entraver l'acheminement de l'aide humanitaire. À cet égard, nous prions instamment les autorités soudanaises de renouveler, de bonne foi, le moratoire et le Communiqué commun du Gouvernement soudanais et de l'ONU sur la facilitation des activités humanitaires au Darfour, faute de quoi des centaines d'agents seront privés, d'ici janvier 2008, des autorisations nécessaires pour opérer. Dans ce même contexte, la Belgique appelle le Gouvernement soudanais à mettre un terme aux expulsions arbitraires des travailleurs humanitaires ainsi qu'aux nombreuses difficultés bureaucratiques et administratives liées à l'exercice des activités de ceux-ci en général.

En ce qui concerne la région de l'Ogaden, l'engagement des autorités éthiopiennes mérite d'être encouragé. Si la situation alimentaire semble s'améliorer quelque peu, de grandes disparités locales subsistent. Ainsi que l'a souligné M. Holmes, les besoins importants de la population requièrent des mesures supplémentaires afin de faciliter l'accès de l'assistance, diminuer les entraves aux déplacements, augmenter le nombre de points de distribution, renforcer la coordination humanitaire et clarifier les règles d'enregistrement et de déplacement des organisations non gouvernementales, de façon qu'elles soient à même de travailler efficacement.

M. Christian (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaire et Coordonnateur des secours d'urgence, M. John Holmes, de son exposé sur la situation humanitaire en Éthiopie, au Darfour et en Somalie.

Ma délégation est préoccupée par la situation humanitaire critique qui règne dans la région éthiopienne de l'Ogaden, où environ 600 000 personnes ont un besoin urgent d'aide humanitaire. C'est pourquoi, nous nous félicitons de l'évaluation interinstitutions menée en août 2007, qui a abouti à la livraison par l'Organisation des Nations Unies d'environ 9 000 tonnes de nourriture dans les cinq zones militaires de la région. Nous notons également que des préparatifs sont en cours en vue de déployer des équipes de secours mobiles dans la région, et nous espérons que les questions encore en suspens concernant les modalités de leur action seront prochainement réglées, afin qu'elles puissent intervenir en réponse à cette grave priorité humanitaire. L'initiative prise par le Gouvernement éthiopien d'accréditer davantage d'organisations non gouvernementales autorisées à travailler dans les zones touchées est louable.

À propos du Darfour, même si la signature du Communiqué conjoint au cours du premier trimestre de cette année a aidé à réduire certains des nombreux obstacles qui entravent l'action des organismes de secours, les nombreux blocages doivent être levés rapidement pour faire en sorte que les principes et normes humanitaires soient pleinement respectés, et que l'aide parvienne à tous ceux qui sont dans le besoin. Nous avons noté que certaines personnes déplacées ont pu rentrer dans leurs foyers, mais cela ne se fait pas à grande échelle en raison de l'insécurité qui persiste au Darfour. La préoccupation essentielle des autorités soudanaises devrait être de veiller à ce que les mesures nécessaires soient mises en place pour que les personnes déplacées puissent rentrer volontairement dans leurs lieux de résidence et reprendre une vie normale, dans un environnement sûr où elles pourront compter sur des services de base. Un déploiement rapide de l'Opération hybride Union africaine/Organisation des Nations Unies au Darfour (MINUAD) et des progrès en vue de régler la crise du Darfour dans les pourparlers de paix favoriseraient la réalisation des objectifs humanitaire et sauveraient des vies, c'est pourquoi nous attendons de toutes les parties concernées qu'elle s'efforcent d'atteindre ces buts.

Le rapport que nous venons d'entendre sur la Somalie confirme que la situation humanitaire ne s'est pas améliorée depuis le dernier exposé présenté au Conseil, en mai. Les problèmes liés à l'accès, à la protection des civils et à la sécurité des opérations humanitaires persistent. Ces dernières semaines, les déplacements se sont intensifiés suite à l'aggravation de

la violence et aux affrontements sanglants qui ont opposé les troupes gouvernementales et les insurgés à Mogadiscio. Cette situation a évidemment pour effet de compliquer encore l'une des situations humanitaires les plus difficiles du monde, qui se caractérise par une insécurité alimentaire chronique, l'alternance de sécheresses et d'inondations et des maladies endémiques. Dans certaines zones, des enfants souffrant de malnutrition grave sont en danger de mort et ne reçoivent aucune aide.

Malheureusement, l'insécurité qui prévaut à Mogadiscio nuit sérieusement à la mobilité des travailleurs humanitaires. Nous demandons aux donateurs d'accroître leurs contributions, ainsi que leur appui, afin que les organismes de secours qui travaillent dur puissent intensifier leur présence et leurs activités. Ce sont les civils, plus que jamais, qui paient le plus lourd tribut à ces conflits en cours. La réponse de la communauté internationale aux problèmes humanitaires occasionnés par ces derniers devrait être appréciée. Celle-ci a déjà maintes fois appelé à ce que la priorité soit donnée à la protection des civils.

Nous reconnaissons toutefois que pour surmonter ces difficultés pratiques, il nous faut traduire nos engagements en actes. Nous estimons que l'encouragement le plus important à dépêcher des secours humanitaires réside dans une stabilisation véritable de la situation, de sorte que les gens puissent retourner librement chez eux et reprendre le cours normal de leur vie. Cela ne saurait être accompli à la faveur d'une solution militaire, mais plutôt grâce à un dialogue politique inclusif et porteur de réconciliation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire quelques remarques en ma qualité de représentant de mon pays.

Tout d'abord, je m'associe aux orateurs précédents pour remercier le Secrétaire général adjoint Holmes de son exposé très lucide et précis, mais aussi fort inquiétant.

Les exposés du Coordonnateur des secours d'urgence sont extrêmement utiles – et même essentiels – pour nous permettre à tous de mieux comprendre la situation sur le terrain. Les membres dans leur ensemble y accordent une grande valeur, en cela qu'ils présentent des informations de fond nécessaires aux décisions du Conseil.

Comme nous l'avons dit tant de fois déjà, notre action doit se fonder sur une approche plus opérationnelle et davantage axée sur les résultats. Lorsque nous sommes réunis dans cette salle, nous ne devons jamais oublier que ce qui importe, au bout du compte, c'est de savoir si nous sommes ou non en mesure d'accroître notre aide à ceux qui souffrent, aux faibles et aux laissés-pour-compte.

S'agissant du Soudan, je ne répéterai pas ce que les orateurs précédents ont déjà dit sur la gravité de la situation. Je me contenterai d'appeler, avec les autres membres, à l'application intégrale du moratoire et du Communiqué commun. Ce que M. Holmes nous a dit de l'engagement des autorités est encourageant, même si les analyses et évaluations des causes peuvent différer. Malgré toutes les initiatives menées sur les terrains de la politique et du maintien de la paix, la situation humanitaire ne montre aucun signe d'amélioration. Cela appelle une action immédiate de notre part à tous et une coopération accrue de la part des autorités soudanaises.

En ce qui concerne la région somalienne de l'Éthiopie, l'Ogaden, nous apprécions les efforts de l'ONU et du Gouvernement éthiopien pour remédier à la crise actuelle. Nous saluons les engagements pris par ce dernier à cet égard – indépendamment des différences d'analyse quant à la gravité et à la nature du phénomène. Nous espérons voir bientôt la situation s'améliorer sensiblement et attendons avec intérêt de recevoir des informations à ce sujet lorsque le Secrétariat le jugera bon.

Au sujet de la Somalie, je réaffirme une fois de plus notre conviction forte qu'il s'agit d'un précédent pour la crédibilité de l'ONU. En écoutant M. Holmes, je me suis rappelé le débat que nous avons eu récemment dans cette même salle au sujet du rapport du Secrétaire général sur la protection des civils (S/2007/643). Les recommandations d'action contenues dans ce rapport sont très précises et spécifiques. Si vous le voulez bien, je vais essayer de les appliquer au cas de la Somalie, notamment les actions suivantes : assurer la protection des civils en donnant des mandats clairs aux missions de maintien de la paix; garantir l'accès du personnel humanitaire, sa sûreté et sa sécurité; et combattre les violences sexuelles et sexistes. Je suis convaincu que des interrogations fortes et substantielles seront soulevées quant à savoir si ces objectifs sont atteints en Somalie. Comme nous l'avons dit lors de consultations sur ce thème le mois dernier, nous devons tirer une conclusion opérationnelle plus spécifique sur la situation. D'après ce qu'on dit les orateurs précédents, je crois qu'il est clair que nous devons nous concentrer sur la Somalie.

À ce propos, je veux revenir sur deux ou trois points mentionnés par M. Holmes dans son exposé. Tout d'abord, il nous faut accentuer encore nos activités de secours. Il est clair que nous devons agir. Le fait que nous soyons bien conscients du lien entre les quatre différents aspects – politique, sécuritaire, humanitaire et relatif aux droits de l'homme – ainsi qu'avec celui du développement ne doit pas nous empêcher de faire quelque chose. Autrement, il ne s'agirait que d'une excuse pour dire « Nous n'interviendrons pas là-bas, car cet aspect dépend de tous les autres ». Toutefois, comme l'a dit M. Holmes, nous devons intensifier nos efforts en matière de secours. Pour reprendre ses mots, « Il n'y a pas de solution simple, et certainement pas de solution militaire ».

M. Holmes a également déclaré que les forces de maintien de la paix avaient besoin d'une paix à maintenir. Sur ce point, je pense que le message du Secrétariat consiste à dire qu'il ne peut y avoir de personnel de maintien de la paix s'il n'y a pas de paix. Nous qui sommes réunis autour de cette table le comprenons. Nous apprécions les propos du Secrétariat, et nous partageons son opinion. Mais en dehors de l'ONU, la perception est tout autre. J'imagine que d'autres membres du Conseil entretiennent aussi des contacts avec la société civile, les organisations non gouvernementales et les médias. Ce que j'entends, c'est : « Si vous attendez la paix, l'ONU ne sera plus nécessaire ». Dès lors, quelle est la perception contre laquelle nous devons lutter? Comme l'ont dit beaucoup de ceux qui ont pris la parole avant moi, nous devons dire clairement qu'il ne peut y avoir ni sélectivité, ni deux poids, deux mesures, et que l'on n'accorde pas plus d'attention à une crise qu'à une autre. Certains ont l'impression que l'engagement de l'ONU décroît. Je pense que nous devons donner tort à cette impression au sujet de la Somalie, et notamment de la zone de sécurité. Je crois que c'est le représentant des États-Unis qui a dit que nous avions besoin d'une planification forte des interventions afin que l'opinion se rende compte que nous nous occupons de la question. Je songe à cet égard à la séance d'hier et à l'initiative du Royaume-Uni, que j'apprécie beaucoup.

Cette rencontre entre les membres et le Secrétariat a été très utile, et je pense que nous devons travailler dans ce sens car, comme l'a dit l'Ambassadeur Holmes, « un manque d'attention à haut niveau » – et j'imagine qu'il parlait d'attention opérationnelle – « n'est pas envisageable en Somalie ».

Bien évidemment, c'est difficile, car nous sommes en l'occurrence confrontés à deux problèmes. D'un côté, nous devons renforcer notre impact sur le terrain; de l'autre, nous devons faire évoluer l'opinion à notre endroit, car notre crédibilité est en jeu. D'autres l'ont dit avant moi, peut-être le Panama ou le Pérou. Faire évoluer l'opinion, comme nous le savons, est donc fort difficile, car elle peut, entre autres choses, changer d'un jour à l'autre.

Je remercie l'Ambassadeur Holmes.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole à l'Ambassadeur Holmes pour qu'il réagisse aux observations et aux évaluations qui ont été faites.

M. Holmes (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier toutes les délégations qui ont pris la parole ce matin d'avoir exprimé leur appui à nos efforts. J'ai été frappé par l'avis largement partagé autour de la table sur la gravité des questions humanitaires dont j'ai parlé, sur la nécessité de suivre de très près l'évolution de ces situations et sur les mesures politiques à prendre dans tous les cas pour remédier aux causes de ces problèmes, car – comme quelqu'un l'a fait observer, et je suis entièrement d'accord – l'aide humanitaire ne peut être qu'un emplâtre et non une solution à ces problèmes.

De nombreux orateurs, dont vous-même, Monsieur le Président, ont parlé de la nécessité et de l'importance des opérations de maintien de la paix dans deux des situations dont nous avons débattu, c'est-à-dire, le déploiement aussi rapidement que possible de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et le renforcement de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Je conviens que ces forces doivent être déployées et renforcées rapidement afin de créer de meilleures conditions pour les civils et pour l'action des travailleurs humanitaires.

Je note qu'il y a toujours, dans certaines régions, et je l'ai vu encore dans certains camps de personnes déplacées lorsque j'étais au Darfour, des attentes exagérées quant à la probabilité que la MINUAD permette de faire changer la situation du jour au lendemain. Je pense que nous devons prendre garde à ces attentes afin d'éviter qu'il y ait trop de déceptions par la suite, car il est évident qu'il faudra du temps à la MINUAD pour atteindre sa pleine capacité. Dans tous

les cas, comme je l'ai dit, les attentes dans certains camps ne correspondent simplement pas à la réalité.

Vous avez signalé certains points importants, Monsieur le Président, pour éviter de laisser entendre qu'il y a deux poids, deux mesures aujourd'hui entre la Somalie et le Darfour. Je ne veux pas trop rentrer dans les détails à ce sujet. Il s'agit bien entendu de questions qui relèvent davantage du Département des opérations de maintien de la paix et du Département des affaires politiques.

Je suis évidemment d'accord pour dire que lorsque nous parlons de maintenir la paix, il ne s'agit pas d'une situation de paix parfaite, car nous n'avons certainement pas besoin d'une force de maintien à ce stade. Ce que j'essaie de dire, c'est qu'il nous faut un cadre politique, une sorte de situation qui nous permette d'appuyer un processus politique; sans quoi la situation pourrait devenir très difficile, et il se pourrait alors que les contingents deviennent un problème plutôt qu'un élément de la solution.

Cela étant, je pense que nous acceptons tous la nécessité d'élaborer les plans d'urgence dont nous avons parlé et d'une éventuelle force des Nations Unies pour remplacer l'AMISOM.

De nombreuses délégations ont fait des observations sur les problèmes de sécurité qui sous-tendent les problèmes humanitaires dans les régions dont j'ai parlé. Une fois encore, je suis tout à fait d'accord avec cela. Je ne l'ai pas indiqué dans mon intervention initiale, mais il serait extrêmement utile – en particulier, je pense, au Darfour, mais aussi en Somalie – que les hostilités cessent grâce à un accord entre toutes les parties qui permettrait d'avoir au moins un répit, voire une cessation plus durable des combats et de la violence, car c'est ce qui provoque les problèmes humanitaires ou aggrave ces problèmes.

Je saisis cette occasion pour dire que je continue de penser qu'un cessez-le feu humanitaire au Darfour est nécessaire. Le Gouvernement soudanais a laissé entendre qu'il était disposé à envisager cette solution, si d'autres l'étaient aussi. Cela serait évidemment extrêmement utile et permettrait d'éviter certains des problèmes dont nous avons débattu.

De la même manière, en Somalie – bien que cela semble difficile dans les conditions actuelles – il serait extrêmement utile de parvenir à un accord sur la cessation des hostilités, ne serait-ce qu'en raison de la situation à Mogadiscio.

Un ou deux points ont été évoqués pendant le débat. Je crois que la délégation du Royaume-Uni a dit qu'elle souhaitait que le Comité de haut niveau se réunisse de nouveau pour le suivi de la mise en œuvre du Communiqué commun sur la facilitation des activités humanitaires au Darfour, et je suis entièrement d'accord. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas eu de réunion récente – je pense que la dernière réunion a eu lieu en septembre – mais parce qu'il n'y avait pas de Ministre des affaires humanitaires au Soudan étant donné les difficultés entre le nord et le sud concernant l'application de l'Accord de paix global.

Mais je reconnais qu'il nous faut organiser une réunion aussi rapidement que possible. Ce faisant, les procédures sous l'égide du Comité de haut niveau n'ont pas cessé; elles se poursuivent. Mais je suis tout à fait d'accord pour dire que la tenue d'une réunion du Comité de haut niveau serait souhaitable prochainement.

Une ou deux délégations ont fait des observations à juste titre sur l'impact des intempéries sur certaines situations humanitaires, et c'est certainement le cas. Je voudrais appeler l'attention du Conseil sur ce que j'ai entendu dire lorsque j'étais au Darfour, à savoir que cette année la récolte au Darfour, en tout cas dans le sud et dans le nord, sera probablement mauvaise. Ce qui fera peser une lourde charge supplémentaire sur nos opérations humanitaires. Par conséquent, nous allons devoir intensifier nos efforts de secours alimentaires, non seulement à l'intention de ceux qui sont dans les camps, mais aussi pour l'ensemble de la population qui risque d'être confrontée à une disette pendant plus longtemps qu'à l'accoutumée.

Plusieurs délégations ont mentionné la question de la piraterie au large de la Somalie. Je voudrais saisir cette occasion pour saluer les mesures qui ont été prises pour réduire et éliminer ce problème, en premier lieu la protection offerte par les navires français au navire du Programme alimentaire mondial qui est arrivé à Merca il y a quelques jours. Certaines délégations ont aussi mentionné l'incident que cela a créé, quand il a semblé y avoir une interdiction des opérations humanitaires dans la région. Cela a été heureusement réglé. Mais cela montre bien les difficultés auxquelles nous nous heurtons en Somalie avec les autorités, et j'espère sincèrement que le nouveau Gouvernement et son Premier Ministre adopteront une toute autre attitude à l'avenir et faciliteront davantage encore l'aide humanitaire.

Cela étant, les dangers auxquels sont exposés les travailleurs humanitaires ont encore une fois été illustrés par l'assassinat d'un chauffeur du Programme alimentaire mondial – aujourd'hui même en Afghanistan, je crois – ce qui montre bien les problèmes auxquels nous sommes confrontés.

De nombreux orateurs ont parlé, comme moi, de la gravité de la situation à Mogadiscio, des attaques apparemment aveugles et disproportionnées qui s'y produisent et des combats réciproques qui ont des conséquences considérables pour les civils. Je conviens qu'il s'agit d'un problème considérable. Il convient de répéter que ceux qui opèrent à Mogadiscio, de part et d'autre, doivent être tenus responsables de leurs actes. Je pense qu'il est nécessaire de souligner ce principe très important.

Plusieurs délégations ont parlé aussi de la situation très inquiétante dans l'est du Tchad, qui est évidemment liée à la situation au Darfour. Je conviens que cela est profondément préoccupant. Les opérations humanitaires se poursuivent avec de grandes difficultés alors que les combats entre le Gouvernement et les rebelles continuent. Les déplacements sont restreints, et si la situation n'est pas rapidement réglée, les répercussions sur le terrain pourraient être graves en ce qui concerne l'aide que nous pouvons fournir aux 230 000 réfugiés dans les camps situés dans l'est du Tchad et aux 180 000 personnes déplacées qui s'y trouvent également. Il nous faut suivre attentivement la situation. J'espère que les combats cesseront rapidement, et je me fais l'écho des appels lancés par d'autres délégations demandant qu'il soit mis un terme final à l'appui mutuel des rebelles des deux côtés de la frontière.

Monsieur le Président, vous avez parlé de l'importance de la protection des civils en Somalie. Je suis tout à fait d'accord pour dire que si nous comparons les questions soulevées dans le rapport du Secrétaire général en novembre et la situation en Somalie, cela montre clairement ce qu'il reste à faire dans certains de ces domaines.

Pour terminer, je remercie les délégations de leur intérêt et de leur appui. Une fois encore, l'appui de ce Conseil est absolument indispensable à ce que nous voulons réaliser. Je tiens à réassurer tous les intéressés que nous continuerons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire face à ces problèmes humanitaires et pour intensifier nos efforts de secours dans toutes ces localités, car les problèmes sont très inquiétants et ont des répercussions. Ils reflètent les problèmes de paix et de sécurité dans cette région et auront probablement aussi des conséquences pour la paix et la sécurité dans cette région très explosive de la corne de l'Afrique, si nous ne réglons pas ces problèmes rapidement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Secrétaire général adjoint Holmes pour ces précisions et, je le répète, pour votre exposé extrêmement complet, clair et efficace.

Il n'y a plus d'orateurs qui souhaitent prendre la parole. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 40.